



Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Huitième session

Kigali (hybride), 3 - 5 mars 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau sur le déblocage de financements
afin de mieux faire face à la crise du COVID-19
et d'accélérer la réalisation du développement durable en Afrique**Mieux construire l'avenir : une Afrique verte,**
inclusive et résiliente prête à réaliser le
Programme 2030 et l'Agenda 2063**Note conceptuelle****I. Contexte**

1. Le Forum régional africain pour le développement durable est une rencontre annuelle multipartite organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Gouvernement du pays hôte, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres entités du système des Nations Unies. Il réunit des ministres, des hauts fonctionnaires, des experts et des praticiens des États Membres de l'ONU, du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire et des organisations du système des Nations Unies. La huitième session du Forum sera ainsi organisée conjointement par la CEA et le Gouvernement rwandais, en collaboration avec les partenaires susmentionnés.

2. Comme tous les autres forums régionaux pour le développement durable, le Forum régional africain a été créé en application d'un mandat conféré par l'Assemblée générale. Le Forum régional est l'un des trois mécanismes chargés de suivre, d'examiner et de stimuler les mesures prises en vue de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) adopté par les États Membres de l'ONU en septembre 2015. Les autres mécanismes sont les examens volontaires nationaux et, au niveau mondial, le forum politique de haut niveau pour le développement durable. Pour compléter ces processus et renforcer l'action locale, les gouvernements nationaux et infranationaux se sont lancés dans des processus d'examen volontaires locaux. En Afrique, à sa sixième session, le Forum a demandé l'élaboration de lignes directrices régionales pour soutenir les examens locaux volontaires par les villes et autres gouvernements infranationaux.

* ECA/RFSD/2022/1.



3. En vertu d'un arrangement propre à l'Afrique, le Forum régional africain pour le développement durable procède au suivi et à l'examen intégrés des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine. En effet, ces deux programmes constituent pour l'Afrique un cadre synergique permettant de réaliser un développement durable inclusif et axé sur les populations dans la région. Le Forum constitue également une plateforme pour l'apprentissage par les pairs, notamment en ce qui concerne les examens volontaires nationaux ainsi que les examens volontaires locaux réalisés par des entités infranationales.

4. Sept sessions du Forum ont été organisées à ce jour. Actuellement, le Congo occupe la présidence du Bureau de cinq membres¹ de la septième session du Forum régional, qui s'est tenue à Brazzaville en mars 2021.

II. Thème de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable

5. La huitième session du Forum se tiendra sur le thème : « Mieux construire l'avenir : une Afrique verte, inclusive et résiliente prête à réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063 », aligné sur celui de la session de 2022 du forum politique de haut niveau, à savoir « Mieux construire l'avenir après la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en faisant progresser la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

6. Depuis son apparition en 2019, la pandémie de COVID-19 a continué à s'étendre, entraînant des conséquences catastrophiques sur les moyens de subsistance des populations ; des millions de vies ont été perdues et les efforts de redressement ont été inégaux, inéquitables et insuffisamment orientés vers le développement durable. Avant le déclenchement de la pandémie, la réalisation des objectifs de développement durable était déjà mal engagée, même si certains progrès avaient été enregistrés en matière de réduction de la pauvreté, de santé maternelle et infantile, d'accès à l'électricité et d'égalité des sexes. Les indicateurs d'inégalité s'amélioraient également, l'inégalité des revenus diminuant dans certains pays. La crise du COVID-19 menace toutefois d'annuler des décennies d'avancées en matière de développement, retardant encore la transition urgente vers des économies plus vertes et plus inclusives, et compliquant encore davantage les progrès vers les objectifs. Elle exacerbe les inégalités existantes, qu'il s'agisse du revenu, de la richesse, des opportunités ou d'autres dimensions, au sein des pays et entre eux, et frappe plus durement les personnes les plus vulnérables et les pays les plus pauvres.

7. Il est à noter que le taux mondial d'extrême pauvreté a augmenté pour la première fois depuis plus de 20 ans. En 2020, quelque 120 millions de personnes sont retombées dans l'extrême pauvreté et 101 millions d'enfants de plus sont tombés en dessous du niveau minimum de compétence en lecture, ce qui risque de réduire à néant 20 ans de progrès en matière d'éducation et d'accroître le risque d'une catastrophe générationnelle en termes de scolarisation. En outre, les femmes sont confrontées à des niveaux croissants de violence domestique. Les mariages d'enfants devraient augmenter, après avoir diminué ces dernières années, et le travail de soins non rémunéré et sous-payé repose de plus en plus et de manière disproportionnée sur les épaules des femmes et des filles, ce qui a des répercussions sur leurs possibilités d'éducation et de revenus et sur leur santé. La lutte contre les inégalités sera essentielle pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience des sociétés. La solidarité et les partenariats internationaux seront essentiels pour répondre

¹ Président : Congo, premier Vice-Président : Kenya, deuxième Vice-Président : Niger, troisième Vice-Président : Algérie et Rapporteur : Zimbabwe. Les informations et documents relatifs à la septième session du Forum régional sont disponibles à l'adresse : www.uneca.org/fr/arfsd2021.

à l'urgence sanitaire à l'échelle mondiale, notamment par le déploiement de vaccins et le renforcement de l'accès au financement.

8. Malgré le ralentissement économique mondial, les concentrations des principaux gaz à effet de serre continuent d'augmenter. La température moyenne mondiale ayant atteint environ 1,2 °C au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle, la crise climatique continue de faire des ravages dans le monde entier et d'avoir des répercussions négatives de grande ampleur. La biodiversité est en déclin et les écosystèmes terrestres se dégradent à un rythme alarmant. Il est prouvé qu'un million de bouteilles en plastique sont achetées chaque minute et que cinq mille milliards de sacs en plastique à usage unique sont jetés chaque année². Alors que les trois principales crises que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution omniprésente persistent en même temps que la pandémie, le monde est loin d'avoir atteint les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

9. La pandémie a entraîné des défis financiers colossaux, frappant les pays en développement sans ménagement, avec une augmentation significative du surendettement et une diminution spectaculaire des investissements directs étrangers et des échanges commerciaux.

10. Dans la région Afrique, malgré les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, les évaluations disponibles montrent que les pays sont toujours loin de tenir les engagements pris, avec une forte réduction des acquis obtenus au fil des années de progrès dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des résultats socio-économiques. La pandémie de COVID-19 continue de mettre à rude épreuve la résilience sociale, économique, politique et environnementale des pays. Selon la Banque africaine de développement, le choc de la crise liée au COVID-19 signifie que l'Afrique ne sera pas en mesure de combler l'important déficit de financement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable, estimé à 200 milliards de dollars par an, avec les recettes publiques et l'aide au développement existantes, plaçant les pays dans un cercle vicieux de problèmes de liquidités, de réduction de la marge de manœuvre budgétaire et de surendettement.

11. Dans le domaine de l'éducation, les perturbations causées par la pandémie ont considérablement creusé les écarts déjà importants dans l'accès à une éducation et à une formation inclusive de qualité et, ce faisant, elles ont entravé la mise en œuvre d'initiatives et la réalisation des cibles de l'objectif 4. En mars 2020 ou aux alentours de cette date, presque tous les gouvernements africains ont fermé des écoles et des établissements de formation, laissant des millions d'enfants du pré-primaire, du primaire et du secondaire et de personnes suivant des cours de formation et de formation professionnelle en dehors du cadre scolaire pendant une période prolongée, dans certains cas pendant plus de deux ans. Malgré tous les efforts déployés par les pays pour atteindre les enfants par le biais de l'apprentissage à distance, un élève sur deux, du niveau pré-primaire au niveau secondaire supérieur, n'a pu en bénéficier. Des millions d'enfants n'ont pas non plus pu bénéficier des services qui sont souvent fournis par les écoles, tels que les cantines scolaires, les campagnes de vaccination, l'appui pour la santé mentale et le soutien psychosocial, et la protection contre la violence. Par conséquent, des millions d'enfants, notamment les plus marginalisés, risquent de ne jamais retourner à l'école et, partant, de vivre dans la pauvreté toute leur vie.

12. La pandémie a gravement aggravé les inégalités entre les sexes, menaçant de saper les progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes. Alors que les femmes représentent environ la moitié de la population de l'Afrique, l'indice de genre du continent est en moyenne de 48,6 %, ce déficit étant dû à un large écart entre les sexes dans des secteurs clés pour le

² Pour plus de précisions, veuillez consulter : <https://www.unep.org/interactive/beat-plastic-pollution/> (en anglais).

développement du continent. Pour que l’Afrique puisse combler le fossé entre les sexes et mobiliser les citoyens africains afin qu’ils soient les moteurs de « l’Afrique que nous voulons », elle doit examiner d’un œil critique ses engagements en faveur de l’égalité des sexes et de l’autonomisation des femmes et s’attaquer aux cas d’inégalité les plus graves. Plus que jamais, les femmes doivent être des partenaires égaux dans l’élaboration de lois, de politiques et de budgets tenant compte de la dimension de genre, afin de mieux construire l’avenir et de garantir un programme de transformation du genre dans les sphères privées et publiques.

13. Plus de 3 milliards de personnes dépendent des océans pour leur subsistance et plus de 8 % du commerce mondial de marchandises s’effectue par voie maritime. Les océans contribuent à l’éradication de la pauvreté, à une croissance économique soutenue et à la sécurité alimentaire. Les avantages qu’ils procurent sont toutefois de plus en plus compromis par les activités humaines. L’augmentation des émissions de dioxyde de carbone est à l’origine du réchauffement, de l’acidification et de la désoxygénation des océans, qui menacent les écosystèmes marins et les personnes qui en dépendent, et vont au-delà de la capacité des océans à modérer le changement climatique. À cela s’ajoute la surpêche qui épuise les stocks de poissons, dont un tiers est déjà surexploité. Les polluants d’origine terrestre, notamment la pollution plastique et le ruissellement des nutriments et des eaux usées, ont des effets néfastes sur les habitats et les communautés côtières. Ces changements ont des répercussions à long terme qui nécessitent des efforts urgents pour intensifier la protection des environnements marins, l’investissement dans l’océanographie et le soutien aux communautés de pêcheurs artisanaux et à la gestion durable des océans.

14. Bien que ralenti, le rythme de disparition des forêts dans le monde reste alarmant. La proportion de la surface forestière, qui était de 31,9 % de la surface terrestre totale du monde en 2000, est tombée à 31,2 % en 2020 ; cela correspond à une perte nette de près de 100 millions d’hectares. Le taux de perte de forêts en Afrique est plus élevé que la moyenne mondiale (0,6 % contre 0,12 %) ; l’Afrique a enregistré le taux annuel net de recul de la forêt le plus élevé entre 2010 et 2020 (3,9 millions d’hectares), et c’est uniquement en Afrique que le taux de perte forestière nette a augmenté au cours de chaque décennie depuis les années 1990³. Ramenée à 21,3 %, la proportion de la superficie forestière en Afrique a diminué de 2,5 points de pourcentage au cours de la période 2000-2020, ce qui est préoccupant car elle est déjà inférieure au pourcentage mondial de 31,2 %. Le taux de disparition des forêts a augmenté principalement en raison de la conversion des forêts en terres agricoles. La disparition continue des forêts indique la nécessité d’une action accélérée pour réduire la déforestation, restaurer les terres dégradées et mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des forêts et des terres. La pandémie de COVID-19 a été un rappel brutal de la nécessité de restaurer les forêts et autres écosystèmes afin de prévenir les maladies infectieuses et zoonotiques, d’améliorer la résilience des écosystèmes au changement climatique, de protéger la biodiversité et de soutenir les moyens de subsistance des populations rurales.

15. La pandémie de COVID-19 a accéléré la transformation numérique des gouvernements et des entreprises, modifiant profondément nos modes d’interaction, d’apprentissage et de travail. Pourtant, près de la moitié de la population mondiale n’est toujours pas connectée. En Asie centrale, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, à peine plus d’un quart de la population est connectée. Le coût de l’accès à l’Internet et des appareils connectés, ainsi que le manque de compétences en la matière, constituent les principaux obstacles à

³ Pour davantage de détails, voir : Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), *Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 – Rapport principal*, Rome, 2021. Disponible à l’adresse : <https://www.fao.org/3/ca9825fr/ca9825fr.pdf>.

l'accès à l'Internet dans de grandes parties du monde. Pour qu'il n'y ait pas de laissés pour compte, des efforts collectifs continus sont nécessaires pour connecter les 49 % restants de la population mondiale. Une collaboration étroite entre les gouvernements, les décideurs et les opérateurs de réseaux est nécessaire pour que les personnes non connectées soient totalement en ligne. Dans ce contexte, il convient de noter que le haut débit fixe a eu un impact significatif sur l'économie mondiale. Dans les pays les moins avancés, cependant, les réseaux fixes sont presque totalement absents, avec seulement 1,3 abonnement pour 100 habitants.

16. En matière de financement, les flux d'investissements internationaux du secteur privé vers les économies en développement et en transition dans les secteurs pertinents pour les objectifs de développement durable ont chuté d'environ un tiers en 2020. À l'exception des énergies renouvelables (où la croissance des nouveaux projets s'est poursuivie, mais a été ramenée à un tiers du niveau antérieur à l'apparition du COVID), l'activité d'investissement a fortement diminué dans tous les secteurs liés aux objectifs de développement durable, la baisse étant plus prononcée dans les régions les plus pauvres. Les projections d'investissements directs étrangers pour l'année en cours sont sombres. Parmi les risques connexes, on peut citer les dernières vagues de la pandémie, la lenteur du déploiement de la vaccination et l'incertitude quant à l'environnement mondial des politiques d'investissement. En outre, bien que les envois de fonds soient restés importants en 2020, malgré la pandémie, les flux vers l'Afrique subsaharienne ont chuté de 12,5 %. Le stress croissant lié à l'endettement a freiné le financement tant du redressement après le COVID-19 que de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

17. Le monde se trouve donc à un moment décisif de son histoire. Les actions que les gens entreprennent aujourd'hui auront des ramifications essentielles pour les générations à venir. Avec des dirigeants déterminés au plus haut niveau politique, les pays peuvent encore réaliser le Programme 2030 et l'Agenda 2063. La crise du COVID-19 démontre l'interdépendance et les liens entre les différentes dimensions de la durabilité, de la santé, du bien-être, de la prospérité sociale et économique au climat et aux écosystèmes. Pour compenser les vulnérabilités exposées par la pandémie, les gouvernements et la communauté internationale devraient opérer des transformations structurelles et élaborer des solutions communes, guidés par les objectifs de développement durable.

18. Un engagement renouvelé pour que les trajectoires de croissance africaines créent de meilleurs emplois, fassent progresser l'égalité des sexes, s'attaquent à la pauvreté croissante, réduisent les émissions de carbone et préservent les ressources naturelles et les inégalités est un autre impératif. Il s'agit d'une opportunité stratégique pour les pays africains d'adopter des modèles de croissance différents qui donnent la priorité à la valeur ajoutée, afin de faire un bond technologique vers un avenir durable, inclusif et riche en emplois. La Zone de libre-échange continentale africaine, dans le cadre de laquelle les échanges ont débuté en janvier 2021, sera un levier important pour un avenir vert, compte tenu des preuves de plus en plus nombreuses que les investissements dans les voies vertes créent plus d'emplois et améliorent la valeur ajoutée. Des sources de financement innovantes, telles que la Facilité de liquidité et de durabilité lancée par la CEA et ses partenaires, les échanges de dettes pour les objectifs de développement durable, et les obligations vertes et bleues seront nécessaires et joueront un rôle important dans l'apport des financements requis.

19. Les investissements dans les technologies et l'innovation durables, l'agriculture intelligente face au climat, les énergies et les transports renouvelables, la biodiversité et le développement du capital humain seront fondamentaux pour mieux construire l'avenir et réaliser une Afrique verte et résiliente. Alors que la pandémie continue de mettre à l'épreuve les partenariats

multilatéraux et mondiaux, l'économie mondiale interconnectée exige une réponse mondiale partagée pour que tous les pays, en particulier les pays en développement, puissent faire face à des crises cumulées et parallèles dans les domaines de la santé, de l'économie et de l'environnement et mieux se rétablir. Il est plus crucial que jamais de renforcer le multilatéralisme et les partenariats mondiaux à même de fournir des processus et des systèmes équitables, justes et transparents pour la gestion et la mise en œuvre de solutions de croissance rapide. Étant donné que la pandémie touche tout le monde, partout, le fait de mieux avancer et la mise en œuvre de solutions nécessitent en particulier l'action et la participation de tous les secteurs de la société, y compris les gouvernements à tous les niveaux, le secteur privé, les universités, la société civile et les personnes – notamment les jeunes et les femmes. Par-dessus tout, la capacité d'action de l'Afrique et son appropriation de son paradigme de développement et des solutions qu'elle peut élaborer avec ses partenaires mondiaux seront à la base de la génération de retombées positives et de la réalisation d'objectifs communs qui bénéficieront à l'Afrique et au reste du monde.

20. La Décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable (2021-2030) offre donc une opportunité et une lueur d'espoir pour accélérer considérablement le rythme et élargir l'étendue de la mise en œuvre en vue de la réalisation des objectifs régionaux et mondiaux, parallèlement à la reprise après la crise du COVID-19. Les précédentes sessions du Forum régional et les réunions du forum politique de haut niveau, notamment au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ont permis de mettre en lumière plusieurs domaines dans lesquels des actions ambitieuses et transformatrices permettront de progresser eu égard à plusieurs objectifs. Pour mieux avancer, il faudra accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et déployer des efforts concertés pour renforcer la capacité de l'Afrique à répondre à des chocs tels que le COVID-19, le changement climatique et la perte de biodiversité. Ce faisant, les pays africains pourront remettre la trajectoire du développement sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs, aspirations et cibles de l'Agenda 2063, tout en renforçant la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Les enseignements tirés de la pandémie nous aideront à relever les défis actuels et futurs. Les gouvernements doivent saisir l'occasion de faire de cette décennie une décennie d'action, de transformation et de restauration pour réaliser les objectifs de développement durable et honorer l'Accord de Paris.

21. L'objectif, les sous-thèmes et les modalités du déroulement de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable sont exposés ci-dessous.

III. Objectif du Forum régional africain pour le développement durable

22. La huitième session du Forum régional africain pour le développement durable a pour objectif général de procéder, dans le cadre régional, au suivi et à l'examen des progrès accomplis, de faciliter l'apprentissage entre les pairs et de promouvoir des solutions et des actions transformatrices permettant d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que des aspirations, objectifs et cibles énoncés dans l'Agenda 2063.

23. Dans le contexte de la crise du COVID-19, les objectifs spécifiques de la session du Forum régional, axés en particulier sur les cinq objectifs de développement durable qui seront examinés à la session du forum politique de haut niveau de 2022 et les objectifs correspondants énoncés dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, sont les suivants :

a) Procéder à un suivi et à un examen régionaux de la réalisation des cinq objectifs de développement durable sélectionnés, à savoir l'objectif 4 (éducation de qualité), l'objectif 5 (égalité entre les sexes), l'objectif 14 (vie aquatique), l'objectif 15 (vie terrestre) et l'objectif 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs) - et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063. L'examen tiendra également compte des liens avec d'autres objectifs de développement durable et cadres de développement tels que l'Accord de Paris sur les changements climatiques, les modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (orientations de Samoa), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Convention sur la diversité biologique et les cadres sur le genre et l'autonomisation des femmes ;

b) Mettre en place un cadre d'apprentissage entre les pairs et d'échange de données d'expérience, d'approches, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés sur les initiatives ciblant une relance inclusive et verte après la crise du COVID-19 et à l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de manière intégrée ;

c) Recenser et évaluer les lacunes, les retards, les difficultés et les possibilités pour une reprise inclusive et verte qui renforce les progrès en vue de la pleine réalisation des objectifs de développement durable ;

d) Arrêter et définir les options de politiques et autres types de mesures que les pays doivent adopter pour stimuler la reprise après le COVID-19 et accélérer la mise en œuvre des deux programmes.

IV. Sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable

24. Les travaux de la huitième session du Forum régional seront menés sur la base des sous-thèmes énoncés ci-après, qui s'articulent autour des cinq objectifs de développement durable qui seront examinés à la réunion du forum politique de haut niveau de 2022 :

- a) Éducation de qualité ;
- b) Égalité entre les sexes ;
- c) Vie aquatique ;
- d) Vie terrestre ;
- e) Partenariats.

25. Le Forum régional mettra l'accent sur l'importance capitale des efforts de mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, compte tenu des synergies existant entre ceux-ci et du fait qu'ils se renforcent mutuellement ; les deux programmes constituent ensemble un cadre permettant d'assurer le développement transformateur et durable du continent. Dans l'examen de chacun des sous-thèmes susmentionnés, les participants au Forum régional prendront en compte les diverses répercussions de la pandémie de COVID-19, examineront les progrès accomplis dans la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, examineront les liens existant entre les objectifs de développement durable, détermineront les actions intégrées permettant de réaliser des objectifs multiples d'une manière cohérente susceptible de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté et encourageront ces actions.

26. Un rapport analytique concis éclairera les débats sur chacun des sous-thèmes. Il couvrira aussi les objectifs correspondants énoncés dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Parmi les questions cruciales qui seront abordées dans chaque sous-thème figurent :

a) Les principales tendances constatées et les progrès accomplis dans la réalisation des cibles choisies dans le groupe d'objectifs de développement durable retenu ; dans le cadre de chaque sous-thème, les participants examineront et mettront en évidence les liens existants entre les objectifs choisis et d'autres objectifs et cibles, en tenant compte des effets de la pandémie de COVID-19 ;

b) Les difficultés, les obstacles et les questions émergentes, notamment les implications pour les États de la pandémie de COVID-19 et les défis fiscaux, alors qu'ils s'efforcent de mettre en œuvre les deux programmes ;

c) Les possibilités et les actions transformatrices, les partenariats et les mesures que les pays doivent adopter afin de promouvoir une reprise résiliente et verte, de mieux construire l'avenir dans un monde post-pandémique et d'accélérer considérablement la mise en œuvre des deux programmes.

V. Modalités de la huitième session du Forum

27. Compte tenu des problèmes posés par la pandémie de COVID-19 en cours, la huitième session du Forum régional se tiendra sous une forme hybride permettant la participation en présentiel et la participation virtuelle. Le Forum régional comprendra les réunions et manifestations pré-session et les séances principales présentées ci-après :

A. Réunions et manifestations pré-session

28. Le Forum régional africain pour le développement durable sera précédé de réunions visant à rassembler les divers points de vue des parties prenantes et à en faire la synthèse ainsi qu'à échanger des idées d'avant-garde, des outils, des données d'expérience, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Des réunions similaires seront également organisées en marge des travaux du Forum régional. Les textes issus de ces réunions éclaireront les débats du Forum régional. Les réunions et manifestations d'avant-session prévues sont les suivantes :

a) Un atelier régional préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes, notamment la société civile, le monde universitaire et le secteur privé ;

b) Un atelier régional préparatoire pour les examens volontaires nationaux et locaux des progrès accomplis dans le cadre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

c) Une session du Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;

d) Des ateliers d'experts et d'autres réunions thématiques axés sur le thème et les sous-thèmes de la session du Forum régional.

B. Principales séances de la huitième session du Forum

29. La huitième session du Forum régional se déroulera comme suit :

a) Ouverture de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable : des allocutions seront prononcées par un

représentant du Congo, président du Bureau du Forum régional africain pour le développement durable de 2021, par la Secrétaire exécutive de la CEA au nom des organismes et organisations du système des Nations Unies, et par des invités spéciaux et des représentants de haut niveau de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement. Un représentant du Rwanda ouvrira ensuite officiellement la session ;

b) Table ronde de haut niveau sur le déblocage de financements pour mieux construire l'avenir après la maladie à coronavirus (COVID-19) et accélérer la réalisation du développement durable : le dialogue donnera le ton du Forum, en se concentrant sur les mesures efficaces pour relever le défi primordial de la mobilisation de financements adéquats et durables pour investir dans une reprise durable après la crise COVID-19 et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les panélistes exposeront les besoins de financement et fourniront des avis d'experts sur les possibilités de mobiliser des financements, en mettant l'accent sur le rôle de la Facilité de liquidité et de durabilité conçue et lancée par la CEA et ses partenaires ;

c) Présentations et débats en plénière sur les progrès réalisés aux niveaux régional et sous-régional dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 dans le contexte de la crise du COVID-19 : ces présentations fourniront une synthèse des progrès réalisés aux niveaux régional et sous-régional en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063, en tenant compte du contexte de la pandémie de COVID-19. Les progrès et les principales initiatives régionales visant à mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et à réaliser les objectifs de l'Agenda 2063 seront également examinés ;

d) Table ronde plénière sur le renforcement de la production et de l'utilisation des données et des statistiques afin de mieux construire l'avenir et d'accélérer la réalisation du développement durable en Afrique : cette table ronde traitera de la nécessité d'intensifier les efforts et mettra en évidence les opportunités, notamment des initiatives à différents niveaux visant à renforcer la production, l'accès et l'utilisation de données et de statistiques précises, actualisées et désagrégées pour une reprise verte, inclusive et résiliente après la crise du COVID-19 et une mise en œuvre accélérée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

e) Table ronde plénière sur les examens nationaux volontaires et l'apprentissage par les pairs pour mieux construire l'avenir et accélérer la réalisation du développement durable en Afrique : cette table ronde facilitera l'apprentissage et renforcera les pratiques en matière de réalisation et de suivi de ces examens de la mise en œuvre des deux programmes. Les intervenants devraient présenter des solutions convaincantes, partager leurs points de vue, leurs expériences et les enseignements tirés des examens nationaux volontaires, et identifier des actions et d'autres mesures pour mieux construire l'avenir après la pandémie de COVID-19 et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

f) Table ronde sur les examens volontaires locaux et l'apprentissage par les pairs afin de stimuler l'action locale : cette table ronde sera l'occasion de présenter des outils tels que les lignes directrices africaines sur les examens volontaires locaux et d'échanger les expériences et les bonnes pratiques des villes et d'autres gouvernements infranationaux en matière d'examens locaux volontaires et la contribution de ces examens à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 au niveau local, au renforcement des examens nationaux volontaires et au soutien de l'action pour mieux mettre en œuvre les deux programmes dans le contexte d'une reprise verte, inclusive et résiliente après la crise du COVID 19 ;

g) Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés et un apprentissage par les pairs sur les sous-thèmes du Forum régional : cinq réunions parallèles seront organisées sur les sous-thèmes suivants :

- i) Éducation de qualité ;
- ii) Égalité entre les sexes ;
- iii) Vie aquatique ;
- iv) Vie terrestre ;
- v) Partenariats.

Les réunions parallèles permettront un examen en profondeur et l'apprentissage par les pairs en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur les sous-thèmes sélectionnés. Les intervenants et les participants à chaque réunion parallèle identifieront, formuleront et conviendront des messages clefs, notamment des options de politiques et d'autres mesures pour mieux construire l'avenir et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les réunions parallèles seront ouvertes à tous les participants au Forum régional ;

h) Table ronde plénière sur l'exploitation de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique pour mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et accélérer la réalisation du développement durable en Afrique : cette table ronde traitera de l'importance et de l'application de la science, de la technologie, de l'innovation et de la numérisation, et présentera des interventions et les enseignements tirés de l'exploitation de leur pouvoir d'habilitation et de transformation pour parvenir à une reprise verte, inclusive et résiliente de la crise du COVID-19 et accélérer la réalisation du développement durable en Afrique. Les délibérations de ce panel feront fond sur les conclusions de la quatrième session du Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;

i) Présentations et débats sur une reprise durable après la crise du COVID 19 et la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : ce segment comprendra deux sous-thèmes, comme suit :

i) Présentation et débat sur l'appui apporté par le système de développement des Nations Unies pour mieux construire l'avenir et accélérer la réalisation du développement durable. Ce sous-thème comprendra une présentation et des débats sur le rôle et les interventions en cours des entités du système de développement des Nations Unies, notamment par le biais de coalitions d'opportunité et de coalitions thématiques, pour aider les États membres, les communautés économiques régionales et la Commission de l'Union africaine à mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et à mettre pleinement en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

ii) Présentation des grands groupes et autres parties prenantes : cette présentation sera suivie d'un débat présentant les points de vue de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire sur les mesures à prendre pour assurer une reprise verte, inclusive et résiliente après la crise du COVID-19 et pour réaliser les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, dans le but d'une mise en œuvre intégrale des deux programmes. Les débats mettront en lumière les conclusions de l'atelier préparatoire et de renforcement des capacités des grands groupes de la région ;

j) Présentation des engagements et des mesures visant à accélérer la réalisation du développement durable : ce segment a pour but de présenter, d'inspirer et d'intensifier des mesures transformatrices pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de

l'Agenda 2063, conformément à la Décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable actuellement en cours. Les États membres, les grands groupes, les entités du système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement présenteront des engagements et des mesures d'accélération pour atteindre les objectifs des deux programmes ;

k) Examen et adoption des messages clefs et de la Déclaration de Kigali sur la manière de mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et d'accélérer la réalisation du développement durable en Afrique : le Rapporteur présentera l'ensemble consolidé des messages clefs issus des travaux du Forum régional et la Déclaration de Kigali sur la manière de mieux construire l'avenir après la crise du COVID-19 et d'accélérer la réalisation du développement durable en Afrique. Les messages clefs et la Déclaration représentent la contribution collective de la région Afrique à la session de 2022 du forum politique de haut niveau pour le développement durable.

VI. Produits escomptés

30. Les participants généreront les produits suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :

a) Rapports d'orientation sur les sous-thèmes de la session du Forum régional africain pour le développement durable ;

b) Document final de la huitième session du Forum contenant les priorités, les possibilités d'action et les recommandations de l'Afrique adoptées sous la forme de messages clés destinés à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et à servir de contribution collective de la région aux travaux de la session de 2022 du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

c) Un rapport sur les travaux du Forum, portant notamment sur les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème et aux sous-thèmes de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable.

VII. Résultats escomptés

31. La huitième session du Forum régional africain pour le développement durable devrait avoir les résultats suivants :

a) Parvenir à un consensus sur les priorités d'action urgentes aux niveaux infranational, national, régional et mondial pour faire progresser une reprise inclusive et verte après le COVID-19 et accélérer la mise en œuvre des deux programmes. Ces priorités seront consignées sous la forme de messages clefs et de la Déclaration de Kigali qui seront adoptés par le Forum, résultats qui seront également présentés par le Président du Bureau de la huitième session du Forum régional au forum politique de haut niveau à sa réunion de 2022, qui se tiendra à New York en juillet 2022 ;

b) Renforcer la capacité des pays devant procéder à un examen national volontaire en 2022 pour leur permettre d'entreprendre leur examen et de présenter les rapports d'examen à la réunion de 2022 du forum politique de haut niveau ;

c) Fournir aux États membres, à la société civile, au secteur privé, aux universités et aux partenaires de développement des connaissances et des compétences accrues et les équiper d'outils pour donner suite aux conclusions du Forum régional et en élargir la portée ;

d) Renforcer l'engagement et la dynamique et élargir les partenariats afin de faire progresser la reprise après le COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

VIII. Documentation

32. Les documents de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable sont les suivants :

- a) Documentation d'avant-session :
 - i) Note conceptuelle du Forum ;
 - ii) Rapport régional de l'Afrique sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
 - iii) Rapport sur l'appui de la CEA et de l'Union africaine à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
 - iv) Rapports analytiques concis traitant des sous-thèmes de la session ;
 - v) Rapports et documents finals des réunions et manifestations précédentes pertinentes.
- b) Documentation d'après-session :
 - i) Messages clefs adoptés par le Forum régional à l'intention du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2022 ;
 - ii) Rapport final sur les débats du Forum, portant notamment sur les points saillants, les priorités et les recommandations qui se rapportent au thème de la session ;
 - iii) Rapport de la quatrième session du Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;
 - iv) Rapport de l'atelier régional sur les examens nationaux volontaires ;
 - v) Rapport de l'atelier régional à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes.

IX. Participants

33. La session réunira les représentants des entités suivantes :

- a) Tous les 54 États membres de la CEA (ministres, décideurs et experts de haut niveau des ministères et organismes chargés de la planification économique, des finances, de l'environnement et des ressources naturelles ou minérales, des affaires sociales, de l'énergie, de l'agriculture, de la justice, des statistiques et de la science et de la technologie) ;
- b) La Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
- c) La Banque africaine de développement ;
- d) Les communautés économiques régionales ;
- e) Les organismes et institutions du système des Nations Unies et d'autres agences et organisations internationales ;

f) Les grands groupes et autres parties prenantes, notamment la société civile, les entreprises et les associations professionnelles, les universités et les instituts de recherche ;

g) Les partenaires de développement.

X. Langues de travail

34. Les travaux se dérouleront en anglais et en français, avec des services d'interprétation simultanée dans les deux langues.

XI. Dates et lieu

35. La huitième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra, sous une formule hybride, à Kigali, au Rwanda, du 3 au 5 mars 2022.

XII. Contacts

36. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable doivent être adressées à :

Jean-Paul Adam

Directeur de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : jean-paul.adam@un.org

Nassim Oulmane

Chef de la Section de l'économie verte et de l'économie bleue

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : oulmane@un.org
